

Reconnaître enfin la complexité des problèmes

Claude Gauvreau

Il y a quatre semaines avait lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, le Sommet mondial sur le développement durable, le plus important rassemblement politique jamais tenu auquel ont participé 65 000 personnes. Trois chercheurs de l'UQAM, membres de l'Observatoire d'écopolitique internationale, rattaché à l'Institut des sciences de l'environnement, y étaient : Philippe Le Prestre (science politique), Jean-Pierre Revéret (sciences biologiques) et Maryse Grandbois (sciences juridiques). Ils nous livrent ici leurs commentaires et réflexions.

La rencontre de Johannesburg constituait l'occasion de faire non seulement le bilan de dix années d'efforts sur la scène internationale en matière d'environnement et de développement, soit depuis le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, mais aussi d'adopter un nouveau programme d'action (voir encadré) pour les années à venir. Quel bilan peut-on tirer du sommet de Johannesburg? Quels en sont les acquis et les limites? Quels enjeux a-t-il mis en lumière? Voilà quelques-unes des questions que nous avons abordées avec nos trois experts.

Ni échec, ni succès

Selon Philippe Le Prestre, déterminer si ce sommet a été un succès ou un échec dépend des attentes initiales de chacun des acteurs et relève très souvent d'une stratégie politique. «Il faut faire le bilan non pas du sommet lui-même mais de tout le processus qui l'a précédé, notamment des conférences préparatoires tenues depuis deux ans et dont Johannesburg a constitué l'aboutissement. Évidemment, si on se réfère aux objectifs initiaux du sommet qui consistaient, entre autres, à dresser l'inventaire des réalisations depuis Rio et à stimuler l'action internationale au chapitre du développement durable, on peut être pessimiste. Il n'y a pas eu de bilan de ce type, ni dans les conférences préparatoires, ni à Johannesburg.» Pour Maryse Grandbois et Jean-Pierre Revéret, les problèmes

sont si complexes et multidimensionnels que la réponse ne peut être simple et certainement pas univoque.

Un autre objectif était de remédier aux limites de Rio en termes d'engagements concrets et de financement. «Dans bien des dossiers, les États ont refusé de s'engager en même temps sur des objectifs et des échéanciers précis et sur un financement, souligne M. Le Prestre. Il y a un vieil adage dans les milieux diplomatiques qui dit que l'on peut s'entendre sur un échéancier ou sur une action, mais pas sur les deux à la fois. Ainsi, on s'est entendu pour réduire la perte de la biodiversité mais sans engagement à atteindre des résultats dans des délais précis.»

Un aspect positif qui est ressorti du sommet est la réaffirmation à Johannesburg de certains principes devant guider la coopération internationale en matière d'environnement, insistent les trois chercheurs. C'est le cas du *principe de responsabilité commune et différenciée* qui sous-entend une implication des États liée aux moyens de chacun et à sa part de responsabilité dans les problèmes environnementaux. Sans oublier le *principe de précaution* qui, explique M. Revéret, met en relation l'incertitude scientifique et les dommages environnementaux pouvant découler de l'inaction. «Il s'agit, en d'autres termes, de ne pas utiliser l'incertitude scientifique comme dans le dossier des changements climatiques et des émissions de gaz à effet



Photo : Michel Giroux

Philippe Le Prestre, professeur au Département de science politique

de serre pour refuser d'agir maintenant.»

Bref, de résumer les trois experts, contrairement à Rio qui avait surtout été marqué par les problèmes d'environnement, toutes les dimensions du développement durable étaient en débat à Johannesburg. «On peut comprendre la déception de ceux qui étaient venus uniquement pour les questions environnementales. C'était vraiment un sommet du développement où les thèmes de la pauvreté, de la santé ou de l'énergie étaient dominants.» Une première dans la reconnaissance de la complexité des phénomènes de développement. Comme l'explique M. Revéret : «J'ai entendu plusieurs militants écologistes déclarer que l'on avait perverti l'idée du développement durable en accordant trop peu de place à l'environnement. Au contraire, on commence enfin à comprendre que toutes les dimensions sont interreliées et qu'elles doivent être hiérarchisées. Le développement durable repose sur trois piliers dont les statuts sont différents : l'économique, le social et l'environnemental. Pour atteindre l'objectif du développement humain et social, le développement économique représente un moyen et le maintien de la qualité de l'environnement une condition.» En même temps, de rappeler M. Le Prestre, le danger serait de supposer qu'il y a nécessairement une relation positive entre ces dimensions. «La protection de l'environnement, par exemple, n'est pas reliée automatiquement à une plus grande justice sociale ou à l'éradication de la pauvreté.»

Des gains importants

Un autre acquis important de Johannesburg, soutiennent les chercheurs, est l'appel à former des partenariats entre tous les acteurs politiques (États), économiques (entreprises), sociaux (société civile) et institutionnels (instances internationales). En fait, 220 nouveaux partenariats y ont été conclus. «Les re-

présentants de l'industrie étaient présents sur tous les fronts et des débats épineux ont porté sur leur responsabilité sociale, sur l'application de règles de transparence et d'imputabilité», de préciser Mme Grandbois. Par ailleurs, M. Le Prestre, souligne le rôle «très important» joué par les représentants des ONG et de la société civile qui, fait nouveau, ont participé à la Commission sur le développement durable où ils pouvaient intervenir et faire circuler leurs documents. Le nombre d'ONG s'est accru de façon extraordinaire depuis Rio, en particulier dans les pays en développement. «Il était fréquent de rencontrer des gens de pays du Sud qui étaient à la fois hauts fonctionnaires au gouvernement et présidents d'ONG», d'ajouter Jean-Pierre Revéret.

Les élus, soulignent-ils, ont aussi joué un rôle beaucoup plus actif. Ainsi, à la session des gouvernements locaux, une des instances les plus importantes du sommet, les maires de villes américaines, australiennes et canadiennes, dont celui de Sept-Îles, ont présenté une résolution afin d'obtenir que les grandes villes de la planète demandent officiellement aux gouvernements américain et australien de ratifier le Protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La session a aussi adopté une déclaration s'inscrivant en faux contre la privatisation de certains services municipaux comme ceux de l'eau et de l'énergie. Mais le danger avec les partenariats, de préciser Mme Grandbois et M. Le Prestre, serait qu'ils échappent au contrôle de l'État et de la société civile au profit de l'industrie et même de coalitions d'ONG et d'entreprises qui pourraient contourner les pouvoirs publics dans la définition et l'application de normes environnementales, comme ce fut le cas dans le domaine de l'exploitation forestière. Par ailleurs, on a heureusement évité dans la déclaration que les normes environnemen-

tales soient subordonnées aux normes commerciales.

Mondialisation et développement

Devant la multiplication des accords multilatéraux en environnement, certains pays comme la France, l'Allemagne et l'Afrique du Sud ont fait campagne pour la création d'une organisation mondiale de l'environnement. Selon Philippe Le Prestre, «il serait difficile d'obtenir un consensus sur les principes devant régir l'action d'une telle organisation compte tenu que les définitions des problèmes d'environnement et les solutions envisagées diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. En outre, il n'est pas certain que les petits États en développement ou les États moyens comme le Canada pourraient mieux exprimer leur point de vue dans une méga-organisation qui risquerait d'être dominée par les grandes puissances. J'aurais plutôt tendance à privilégier un modèle plus décentralisé axé sur le renforcement des institutions déjà existantes et des accords multilatéraux qui s'appuient sur des réseaux tout en donnant une place aux États, petits ou grands.»

Que conclure? Pour Jean-Pierre Revéret, on ne peut plus séparer le développement durable des tendances lourdes de la mondialisation. «Depuis Rio, on a assisté à une intensification de la mondialisation qui comporte désormais plusieurs facettes : mondialisation culturelle, mondialisation des enjeux écologiques, soit parce qu'ils sont globaux, soit parce qu'ils sont locaux mais se multiplient à l'échelle de la planète. Enfin, mondialisation des marchés financiers qui s'autonomisent par rapport à la vie économique. Tous les enjeux du développement — problèmes de santé, sida, pauvreté, justice sociale, participation de la société civile dans la dynamique de la coopération internationale — sont à replacer à l'intérieur de ces tendances.» ●

Des engagements durables ?

À l'issue du sommet, une déclaration finale et un plan d'action comportant échéanciers et objectifs étaient adoptés par les 192 pays représentés à la clôture de ce grand rassemblement. Voici quelques-uns des faits saillants.

- Prévoir que d'ici 2015, la moitié des 1,1 milliard d'humains privés d'eau potable et la moitié des 2,4 milliards de personnes sans services sanitaires pourront compter sur ces services de base. On s'est aussi entendu sur l'objectif d'assainissement des eaux usées;
- Relever substantiellement la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique de la planète en laissant à chaque région la latitude pour déterminer des objectifs là où c'est nécessaire;
- Lutter contre la pandémie du sida, la malaria et autres maladies tropicales, en plus de s'entendre pour relever la qualité et l'accès aux services de santé dans les pays démunis;
- D'ici 2015, réduire des deux tiers le taux de mortalité chez les moins de cinq ans et des trois quarts le taux de mortalité des femmes au moment de l'accouchement;
- Maintenir ou rétablir, aux niveaux permettant une exploitation maximale soutenable, les stocks de poissons en déclin, et là où c'est possible au plus tard d'ici 2015;
- Réaliser d'ici 2010 une réduction significative du taux actuel de perte de la diversité biologique;
- Mettre en place un programme-cadre de dix ans afin de modifier les modèles actuels de consommation et de production;
- Réaffirmer le principe de précaution et celui de responsabilité commune et différenciée; lancer un appel à la formation de partenariats entre tous les acteurs politiques, sociaux, économiques et institutionnels.